



## Application des FR217 et FR214v3

*Contexte : application de la FR217*

- INJ : Création, ajout d'association d'acte et exclusion du parcours de soins
- VAC : Création, modification, ajout d'association d'acte et exclusion du parcours de soins

## Mode d'emploi du document

Cette procédure est dédiée aux médecins.  
Selon la version TLA dont vous disposez, retrouvez ci-dessous les procédures à appliquer :

Version TLA	Procédure à appliquer pour la FR214	Procédure à appliquer pour la FR217
VITAL'ACT-3S version 3.x	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'acte <b>VAC</b> est déjà présent dans le TLA.</li> <li>• L'application d'une majoration "<b>Férieré</b>" est possible et provoquera un forçage lors de la signature de la FSE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de procédure disponible</b> pour facturer le code INJ sur cette version</li> </ul>
VITAL'ACT-3S version 4.x	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créez l'acte <b>VAC</b> avec la procédure <b>N°2</b></li> <li>• Placez l'acte <b>VAC</b> hors parcours de soins avec la procédure <b>N°3</b></li> <li>• L'application d'une majoration "<b>Férieré</b>" est possible et provoquera un forçage lors de la signature de la FSE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créez l'acte <b>INJ</b> avec la procédure <b>N°1</b></li> <li>• Placez l'acte <b>INJ</b> hors parcours de soins avec la procédure <b>N°3</b></li> <li>• L'application d'une majoration « MD » ou « MDD » est possible et provoquera un forçage lors de la signature de la FSE.</li> </ul>



## Application des FR217 et FR214v3


**Contexte :** application de la FR217

- INJ : Création, ajout d'association d'acte et exclusion du parcours de soins
- VAC : Création, modification, ajout d'association d'acte et exclusion du parcours de soins

### N°1 Je crée l'acte INJ

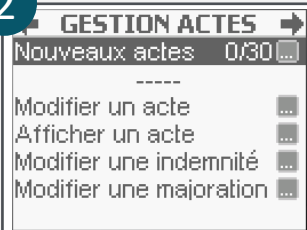
Toutes versions TLA

**1**



Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur le bouton « ■■■ ». Sélectionnez dans le menu « **Gestion actes** » à l'aide la **touche droite**.

**2**



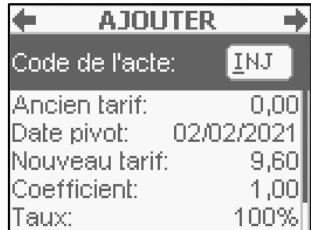
Sur « **Nouveaux actes** » appuyez sur la touche « ■■■ ».

**3**



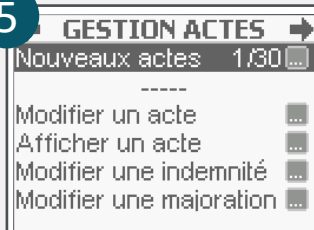
Sur « **Ajout nouvel acte** » appuyez sur la touche « ■■■ ».

**4**



- Renseignez le nom de **l'acte** à l'aide du clavier alphanumérique.
- Renseignez la **date pivot** à l'aide du clavier alphanumérique puis naviguez avec les **touches haut et bas**.
- Laissez « Ancien tarif » à zéro.
- Complétez le montant de l'acte selon votre spécialité à l'aide du clavier alphanumérique.
- Complétez les taux.
- Validez avec la **touche verte** puis appuyez sur la **touche droite**.

**5**



**L'acte** a bien été créé (le montant n'apparaîtra qu'à la date pivot).

**Attention :** les modifications concernant les actes et les tarifs associés sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces modifications doivent être conformes à la réglementation et aux exigences de l'Assurance Maladie.

En cas de non-respect de la réglementation, l'utilisateur s'expose à un rejet de ses FSE. Toutes ces manipulations sont à réaliser avec chacune des cartes CPS enregistrées dans le VITAL'ACT-3S.



## Modification des tables réglementaires :

**Contexte :** application de la FR214 et FR217


- INJ : acte exclus du parcours de soins
- VAC : acte exclus du parcours de soins

N°2

## Je crée l'acte VAC

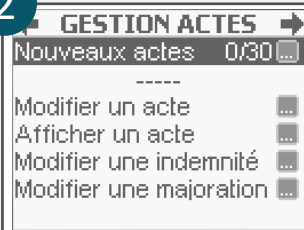
versions TLA 4.10 & 4.20

**1**



Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur le bouton « ■■■ ». Sélectionnez dans le menu « **Gestion actes** » à l'aide la **touche droite**.

**2**



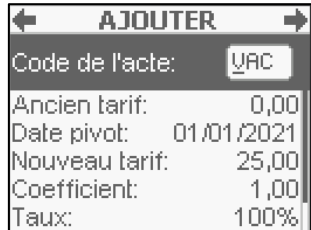
Sur « **Nouveaux actes** » appuyez sur la touche « ■■■ ».

**3**




Sur « **Ajout nouvel acte** » appuyez sur la touche « ■■■ ».

**4**



- Renseignez le nom de **l'acte** à l'aide du clavier alphanumérique.
- Renseignez la **date pivot** à l'aide du clavier alphanumérique puis naviguez avec les **touches haut et bas**.
- Laissez « Ancien tarif » à zéro.
- Complétez le montant de l'acte selon votre spécialité à l'aide du clavier alphanumérique.
- Complétez les taux.
- Validez avec la **touche verte** puis appuyez sur la **touche droite**.

**5**



**L'acte** a bien été créé (le montant n'apparaîtra qu'à la date pivot).

**Attention :** les modifications concernant les actes et les tarifs associés sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces modifications doivent être conformes à la réglementation et aux exigences de l'Assurance Maladie.

En cas de non-respect de la réglementation, l'utilisateur s'expose à un rejet de ses FSE. Toutes ces manipulations sont à réaliser avec chacune des cartes CPS enregistrées dans le VITAL'ACT-3S.

① L'acte VAC est déjà présent dans les versions TLA 3.30

① Les modifications concernant les actes et les tarifs associés sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces modifications doivent être conformes à la réglementation et aux exigences de l'Assurance Maladie. En cas de non-respect de la réglementation, l'utilisateur s'expose à un rejet de ses FSE.

① La FR 214v3 prévoit l'ajout de l'acte VAC. Une prochaine mise à jour du **VITAL'ACT-3S** intégrera cette évolution.



## Modification des tables réglementaires :

**Contexte :** application de la FR217

- INJ : acte exclus du parcours de soins
- VAC : acte exclus du parcours de soins

### N°3 Je place mes actes INJ et VAC en exclusion du parcours de soins

versions TLA 4.10 & 4.20

**1** 17:19 04/02/21

Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur la touche « ■■■ ». Sélectionnez dans le menu « **Tables réglementaires** » à l'aide la **touche Droite**.

**2** Code d'accès

Saisissez le code « **0805** » à l'aide du clavier alphanumérique afin d'accéder aux tables réglementaires puis appuyez sur la **touche VAL**. A l'étape suivante, choisissez **NGAP** puis validez avec la **touche VAL**.

**3** TABLES NGAP

Sélectionnez la table 15.3 (Actes hors PdS) à l'aide des **touches Haut et Bas** puis appuyez sur la **touche Droite** afin d'accéder au contenu de la table.

**4** TABLE 15.3

Sélectionnez **<Ajout>** puis appuyez sur la **touche droite**.

**5** CREATION

Sur la ligne « **Code acte** » renseignez soit l'acte **VAC** soit l'acte **INJ**, ne modifiez rien d'autre et validez avec la **touche Droite**.

**6**

La ligne de l'acte **INJ** ou **VAC** a été rajoutée dans la catégorie des actes exclus du parcours de soins. Appuyez sur la **touche VAL**.



Cette manipulation permet de placer l'acte INJ ou l'acte VAC en exclusion du parcours de soins et provoquera un forçage lors de la réalisation d'une FSE contenant ces actes.

**À savoir** À tout moment ou en cas d'erreur, il est possible de réinitialiser la table réglementaire via l'option « réinitialisation » située en bas de la liste déroulante des actes de cette même table.

- ① La création de l'acte INJ manuellement dans le **VITAL'ACT-3S** ne permet pas l'exécution de cette procédure pour les TLA en version 3.30.
- ① L'acte VAC est déjà présent dans les versions TLA 3.30 et porte déjà l'exclusion du parcours de soins.
- ① Les modifications concernant les actes et les tarifs associés sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces modifications doivent être conformes à la réglementation et aux exigences de l'Assurance Maladie. En cas de non-respect de la réglementation, l'utilisateur s'expose à un rejet de ses FSE.
- ① La FR217 prévoit que l'acte INJ soit exclus du parcours de soins. Une prochaine mise à jour du **VITAL'ACT-3S** intégrera cette évolution.
- ① La FR214v3 prévoit que l'acte VAC soit exclus du parcours de soins. Une prochaine mise à jour du **VITAL'ACT-3S** intégrera cette évolution.